

RH Illustrées

LE BULLETIN DES EMPLOYEURS QUÉBÉCOIS

Un sondage CROP-CRHA, mené à la fin du mois de février 2021, démontre que les organisations sont très au fait des saines pratiques de gestion qui ont une influence positive sur la santé psychologique de leurs travailleurs.

DES MILIEUX DE TRAVAIL SENSIBILISÉS

69 %

des travailleurs québécois estiment que leur organisation se préoccupe de leur santé psychologique.



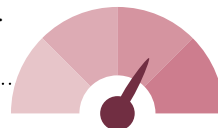
57 %

mentionnent avoir accès à un programme d'aide aux employés (PAE).

ET

12 %

ignorent qu'il est offert et son caractère confidentiel.



COMMUNICATION

76 %

des travailleurs se disent satisfaits des efforts de communication déployés par leur employeur.



CHARGE DE TRAVAIL

69 %

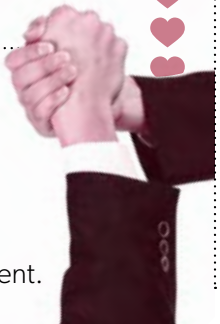
des travailleurs évaluent leur charge de travail comme convenable.



ET

67 %

pensent que leur supérieur immédiat s'en soucie également.



NIVEAU D'AUTONOMIE ACCORDÉE PAR L'EMPLOYEUR

89 %



des travailleurs estiment bénéficier d'un degré d'autonomie satisfaisant dans le cadre de leur travail.

ET

Les 18-34 ans seraient moins satisfaits que leurs aînés (**36 %** répondent tout à fait satisfaits comparativement à **50 %** pour les 35-54 ans).



FLEXIBILITÉ

RECONNAISSANCE

80 %

des travailleurs québécois se disent satisfaits des mesures de flexibilité offertes par leur employeur.



70 %

des travailleurs se disent satisfaits de la reconnaissance reçue au travail.

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés